



# DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION CFA-UNICEM

Formation : **CAP CONDUITE ENGINES DE TP ET  
CARRIERES**

**2 ans en contrat d'apprentissage**

**Ne pas éditer ce dossier en impression recto/verso**

## DOCUMENTS A JOINDRE :

- Bulletin de demande d'inscription ci-joint dûment complété **par vous et par l'entreprise**
- 1 photo d'identité (à coller sur le bulletin d'inscription)
- 3 derniers bulletins de scolarité (2 si semestres)
- Fiche médicale
- Autorisation de droit à l'image
- Autorisation de sortie Apprenti - Entreprise
- Fiche pédagogique

**pensez à vérifier chaque document demandé avant l'envoi**

**CAP** Conduite

## PROCEDURE D'ADMISSION AU CFA

**Le dépôt de candidature est effectué par l'envoi du dossier**

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité et nous ne pourrons donner suite à votre demande.**

Nous rappelons que les dossiers sont acceptés sous réserve de places au CFA

**L'inscription à la formation sera définitive :**

- Après confirmation de l'inscription adressée au candidat et à l'entreprise par courrier du CFA-UNICEM
- Lors de la signature du contrat d'apprentissage

Pour toute information concernant le suivi du dossier de candidature

Uniquement par messagerie à l'adresse suivante :

[cfa.montalieu@unicem.fr](mailto:cfa.montalieu@unicem.fr)

5, rue des Carrières - 38390 MONTALIEU - Tel : 04.74.88.48.76  
Fax : 04.74.88.54.60 E- mail : [cfa.montalieu@unicem.fr](mailto:cfa.montalieu@unicem.fr)



**REPRESENTANT LEGAL**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

**CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU REPRESENTANT LEGAL**

Catégories socio-professionnelles	Cochez la case correspondante		Catégories socio-professionnelles	Cochez la case correspondante	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agriculteur exploitant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contremaître agent de maîtrise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Employé civil – agent service fonction publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commerçant et assimilé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Policier et militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Employé administratif d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession libérale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Employé de commerce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadre de la fonction publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Personnel, service direct aux particuliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professeur et assimilé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrier qualifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession information art spectacle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrier non qualifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadre administratif et commerçant d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrier agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ingénieur – cadre technicien d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retraité agriculteur exploitant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instituteur et assimilé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retraité artisan commerçant chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession intermédiaire de la santé du travail social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retraité cadre profession intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clergé, religieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retraité employé et ouvrier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession intermédiaire administratif fonction publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chômeur n'ayant jamais travaillé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession intermédiaire adm- commercial d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Personne sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Technicien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## FICHE PEDAGOGIQUE

Demande de formation : **CAP CONDUITE ENGIN DE TP ET CARRIERES**

### Renseignements apprenti :

NOM : .....	Prénom : .....	Date de naissance : .....
Adresse : ..... .....		
Moyen de transport : .....		
En cas de difficultés pour arriver le lundi matin à 9 heures cochez la case <input type="checkbox"/> <i>(impossibilité totale d'arriver à la gare d'Ambérieu-en-Bugey à 8H40)</i>		
Difficultés scolaires et suivi particulier mis en place : - Problématiques Dys ou autres (à préciser) : .....  - Aménagements de parcours durant la scolarité (à préciser) : .....		

### Partie à faire compléter par le professeur principal (établissement actuel)

NOM et adresse de l'établissement : .....	
Formation suivie (préciser 3 <sup>ème</sup> générale, technologique, SEGPA.....) : .....	
<b>Niveau globale d'acquisition des compétences :</b> Maîtrise insuffisante <input type="checkbox"/> Maîtrise satisfaisante <input type="checkbox"/> Maîtrise fragile <input type="checkbox"/> Très bonne maîtrise <input type="checkbox"/>	<b>Appréciation sur le comportement :</b> ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Commentaires éventuels :</b> ..... ..... .....	
Signature et Cachet de l'établissement	

# AUTORISATION DE SORTIE

Dans le cadre de la formation, le CFA-UNICEM est amené à organiser des sorties pédagogiques ou péri-éducatives à destination des apprenants. Ces sorties se déroulent pendant le temps de la formation assurée par le CFA-UNICEM.

Elles sont encadrées par les équipes pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Les apprenants sont véhiculés par nos soins dans les véhicules de l'établissement ou en car, mini-bus, train si nécessaire.

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation de sortie ci-dessous permettant à votre apprenant de participer à ces visites pédagogiques.

<b>AUTORISATION APPRENANT</b>	<b>AUTORISATION DU MAITRE APPRENTISSAGE OU TUTEUR</b>
<p><b>Apprenant majeur :</b></p> <p>Je soussigné(e) .....</p> <p><b>Apprenant mineur :</b></p> <p>Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) de : .....</p> <p><b>Atteste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel.</li><li>• avoir pris connaissance des conditions d'encadrement et de transport mis en place par le CFA-UNICEM.</li><li>• ne pas présenter d'inaptitude à la pratique d'activités sportives</li><li>• être en mesure de parcourir une distance d'au moins 25 mètres à la nage (<i>information obligatoire, demandée par l'organisme organisateur, dans le cadre de sorties liées à des activités nautiques, telle que la pratique de la voile</i>)</li></ul> <p>Autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de problème concernant la santé et la sécurité du participant, et à faire procéder aux interventions nécessaires en cas d'urgence.</p> <p>Remarques et recommandations pratiques particulières (<i>traitement en cours, problèmes de santé, allergies, etc...</i>) :</p> <p>..... ..... ..... ..... ..... ..... .....</p> <p>Date : .....</p> <p>Signature du Responsable Légal (ou Apprenant si</p>	<p>Je soussigné (nom et prénom du maître d'apprentissage ou tuteur) :</p> <p>.....</p> <p>Nom et adresse de l'entreprise (ou tampon) :</p> <p>.....</p> <p>Téléphone : .....</p> <p>Autorise (nom et prénom de l'apprenti ou stagiaire) :</p> <p>NOM : ..... Prénom : .....</p> <p>Formation : <b>CAP CONDUITE ENGINS DE TP ET CARRIERES</b></p> <p><b>A participer aux sorties pédagogiques et ou péri-éducatives organisées par le CFA – UNICEM de Montalieu durant la période de formation.</b></p> <p>J'ai pris connaissance des conditions d'encadrement et de transport mises en place par le CFA- UNICEM.</p> <p>Date : .....</p> <p>Signature du maître d'apprentissage ou tuteur</p>

# AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

## CAP CONDUITE ENGINES DE TP ET CARRIERES

### APPRENTI(E) MINEUR(E)

Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) de

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

autorise le CFA - UNICEM de Montalieu-Vercieu à photographier, filmer et interviewer mon fils ma fille.

### APPRENTI(E) MAJEUR(E)

Je soussigné(e),

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

autorise le CFA - UNICEM de Montalieu-Vercieu à me photographier, me filmer et m'interviewer.

Et à reproduire et utiliser les photographies et/ou vidéos me représentant, ainsi que mes propos le cas échéant, aux fins d'illustration et /ou d'édition de produits audiovisuels radiophoniques, téléphoniques, multimédias, sites Internet, réseaux sociaux numériques, papiers, relatifs à l'information sur les formations et les professions, destinés à être diffusés et exploités, à titre gratuit ou onéreux, par le CFA-UNICEM ou par ses partenaires, en France et à l'étranger. Dans le cadre de sa communication interne, le CFA-UNICEM pourra également reproduire et diffuser mes propos et mon image (photos et/ ou vidéos).

La présente autorisation vaut pour une durée maximum de quinze ans.

Je renonce expressément à toute contrepartie pécuniaire au titre de cette autorisation.

Fait le :

à

Signature, précédée de la mention « bon pour accord » :

*\*Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques et images qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette (ces) photographie(s) si vous le jugez utile*

# FICHE MEDICALE

## CAP CONDUITE ENGINES DE TP ET CARRIERES

NOM : ..... Prénom : .....

N° Sécurité Sociale du jeune (si déjà affilié) : .....

VACCINS	DATES DES VACCINS	DATES DES RAPPELS
B.C.G.		
POLIO		
DIPHTERIE		
TETANOS		

*(compléter le tableau ou joindre la copie du carnet de santé)*

GROUPE SANGUIN : \_\_\_\_\_ FACTEUR RHESUS : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION PARENTALE DE TRANSPORT ET DE SOINS DES APPRENTIS OU STAGIAIRES MINEURS :

- AUTORISE La Direction du CFA ou un de ses salariés, à effectuer les trajets nécessaires pour tout éventuel soin qu'imposerait l'état de santé de l'apprenti ou stagiaire (transports chez le médecin, urgences).
- AUTORISE la direction du CFA ou un de ses représentants délégués s'il n'a pas pu me contacter, à prendre toutes décisions nécessaires en cas de maladie, blessure, ou d'accident survenu pendant son séjour pour sa formation au CFA. Je donne également mon accord au médecin responsable pour pratiquer toute intervention ou soin qui s'avérerait indispensable, y compris l'hospitalisation.

### Personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM : ..... Qualité : ..... Tél : .....

NOM : ..... Qualité : ..... Tél : .....

Médecin traitant : Nom : ..... Tél : .....

Informations médicales pouvant être communiquées (contre-indications, traitements, allergies ou médicaments non supportés ...):

---

---

Il est fortement conseillé aux Parents d'informer le Directeur du CFA (ces informations restent strictement confidentielles et peuvent lui être adressées sous pli), en cas de sérieux problème de santé, avec ou sans traitement médical ou de handicap.

**Pour INFORMATION** : Le CFA-UNICEM est engagé dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation de Handicap, il propose des parcours individualisés et adaptés pour chaque apprenti.

Un référent Handicap assure l'accueil, l'accompagnement des familles, apprentis et entreprises dans le but d'offrir les meilleures conditions d'intégration et de personnalisation de parcours. Le référent est l'interface entre les structures et les différents acteurs du handicap pour proposer des mesures d'aide et de compensation en centre de formation mais également en entreprise.

Date

Signature des Parents ou du Représentant Légal

## **INFORMATIONS A CONSERVER par le candidat**

### **RAPPEL PROCEDURE D'ADMISSION AU CFA**

Tout dossier incomplet ne pourra être traité et nous ne pourrons donner suite à votre demande.

Le dépôt de candidature est effectué par l'envoi du dossier.

Pour toute information concernant le suivi du dossier de candidature :

[cfa.montalieu@unicem.fr](mailto:cfa.montalieu@unicem.fr)

Nous rappelons que les dossiers sont acceptés sous réserve de places au CFA

*L'inscription à la formation sera définitive :*

- Après confirmation de l'inscription adressée au candidat et à l'entreprise par courrier du CFA-UNICEM
- Lors de la signature du contrat d'apprentissage

### **LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :**

L'entreprise se procure le contrat d'apprentissage auprès de sa Chambre de Métiers, ou Chambre de Commerce, et nous l'adresse pour visa, une fois complété.

Dès que possible, le certificat médical, délivré par la Médecine du travail et établi avant la date de rentrée, sera communiqué au CFA.

NB : La date du début de contrat est différente de la date de signature.

(Exemple : Un contrat peut être signé le 15 mai et démarrer en Aout ou Septembre)

### **La scolarité est gratuite au CFA-UNICEM**

Toutes les informations complémentaires (bourses, cartes liées à l'apprentissage, etc ...) seront données dans un livret distribué à la rentrée à chaque inscrit ainsi que le règlement intérieur et le livret d'apprentissage.

### **NAVETTES ET FRAIS DE TRAJET**

Les transports par car (navettes) entre la Gare d'Ambérieu-en-Bugey (01) et Montalieu sont pris en charge en totalité, par le CFA-UNICEM.

## **HEBERGEMENT DES APPRENTIS AU CENTRE VALLEE BLEUE (Structure indépendante du CFA-UNICEM)**

Centre Vallée Bleue de Montalieu :

Téléphone : 04 74 88 69 20

Fax 04 74 88 61 84

Le CFA-UNICEM de MONTALIEU a passé des accords avec le **Centre Vallée Bleue**, centre d'hébergement et de restauration de Montalieu. Dans ce cadre, le CFA-UNICEM a pu négocier une tarification spéciale pour la pension des apprentis. Elles incluent un lit dans une chambre à deux ou trois lits (draps et couverture fournis) avec télévision, les repas et petits déjeuners – voir règlement intérieur du Centre Vallée Bleue.

Les conditions financières d'hébergement et de restauration pour l'année sont détaillées dans l'échéancier C.V.B.

Toutes les prestations complémentaires seront réglées directement au Centre Vallée Bleue.

**Les documents liés à l'hébergement vous seront adressés avec le courrier de la confirmation d'inscription.**

## **ACTIVITE DES MINEURS EN APPRENTISSAGE**

### **DEROGATION A L'INTERDICTION D'UTILISER DES MACHINES DANGEREUSES :**

**RAPPEL AUX MOINS DE 18 ANS :**

**Il est nécessaire que l'entreprise obtienne une dérogation** auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi).

En référence aux derniers décrets du 11 Octobre 2014, nous invitons les entreprises et les familles à prendre connaissance des dernières modifications réglementaires relatives aux travaux interdits et réglementés aux jeunes en formation professionnelle sur le site suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2344>

Pour les jeunes conduisant en carrière, les dérogations sont à demander à la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement).



# PROCEDURES ENTREPRISE LIEES A LA FORMATION

## MISE EN PLACE DU CONTRAT par l'entreprise

### ATTENTION

**L'entreprise n'engage la procédure de mise en place de contrat qu'à réception du courrier de confirmation d'inscription en formation du CFA-UNICEM.**

L'entreprise effectue les démarches de mise en place du contrat d'apprentissage (dès confirmation de l'inscription en formation) auprès de sa Chambre de Métiers, ou Chambre de Commerce, et nous l'adresse pour visa, une fois complété.

Dès que possible, le certificat médical, délivré par la Médecine du travail et établi avant la date de rentrée sera communiqué au CFA.

**Pour information** : la date du début de contrat est différente de la date de signature, un contrat peut être signé en mai ou juin et démarrer en Aout.

## DEROGATION DE CONDUITE EN SECURITE

### **DEROGATION A L'INTERDICTION D'UTILISER DES MACHINES DANGEREUSES :**

#### RAPPEL AUX MOINS DE 18 ANS :

Il est nécessaire que l'entreprise obtienne une **dérogation** auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi).

Pour les jeunes conduisant en carrière, les dérogations sont à demander à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement)..

## INFORMATION REGLEMENTATION (démarches)

« La procédure de dérogation aux travaux interdits pour les jeunes de moins de 18 ans en formation professionnelle a été modifiée par deux décrets applicables depuis le 14 Octobre 2013 :

- Le décret n°2013-914 DU 11 Octobre 2013 relatifs à la procédure de dérogation prévue à l'article L.4153-9 du code du travail pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.
- Le décret n°2013-915 du 11 Octobre 2013 qui actualise la liste des travaux interdits ou réglementés (susceptibles de dérogation) pour les jeunes travailleurs et les jeunes en formation professionnelle âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans »

Pour faire suite aux récentes modifications réglementaires relatives aux travaux interdits et réglementés aux jeunes en formation professionnelle sont désormais en ligne, sur le site du ministère du travail lié à la santé et la sécurité au travail, plusieurs documents :

formulaires de demande  
notice d'information  
fiche info jeune...

Voici trois liens utiles, les informations sur la dérogation, conditions, métiers, machines, matériels et environnement de travail : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2344>

Documents de demande de dérogation en ligne <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/declarationderogation.pdf>

La notice : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/notice\\_declarationderogation.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/notice_declarationderogation.pdf)

Afin de vous aider au mieux dans cette mise en œuvre, il est souhaitable de vous rapprocher des inspecteurs du travail compétents de votre département.